



TITRE PROFESSIONNEL D'AGENT(E) MAGASINIER(E)

OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper un poste de magasinier. La formation d'agent magasinier a pour objectif de satisfaire l'emploi type visé par les professionnels du métier et décrit dans le **Référentiel Emploi, Activités et Compétences** « REAC_AM_V08_30042013 ».

PUBLIC :

Toutes personnes souhaitant travailler au sein d'un magasin de stockage ou exercer un emploi dans les domaines de la logistique.

PRE-REQUIS :

Savoir lire, compter et écrire - Etre âgé d'au moins 18 ans

CONTENU :

La préparation au titre professionnel est décomposée en 2 axes de formation (activité type : AT), trois compétences transversales, et des modules additionnels spécifiques :

AT1 : Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles.

- Réceptionner et contrôler les marchandises
- Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements
- Ranger les articles dans le stock
- Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock

AT2 : Effectuer les opérations de réception des commandes fournisseurs.

- Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients
- Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux
- Prélever les articles dans le stock
- Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport

Les 3 compétences transversales :

- Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures
- Organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production
- Maintenir une vigilance permanente et faire remonter les anomalies

Les modules de formation spécifiques :

CACES R389® Chariots élévateurs (catégorie 1 - 2 - 3 - 5)

CACES R386® PEMP (Cat. 3A / 3B)

SST « Sauveteur Secouriste du travail »

Prévention des risques professionnels

Contraintes posturales et adaptation des gestes au travail

Bureautique et informatique (tableur, traitement de texte et GSAO)

Web merchandising (administration d'un site marchand)

Services généraux et qualité

Technique de recherche d'emploi



TITRE PROFESSIONNEL D'AGENT(E) MAGASINIER(E)

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs professionnels d'adultes issus du secteur de la logistique ayant une expérience significative, formateur détenteur du certificat de formateur SST

NOM DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Laurent JEANNOT

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

La formation se déroule en grande partie sur le plateau technique, en pédagogie active.

Les stagiaires se voient confier la création du magasin pédagogique, ils assurent son implantation structurelle et logistique. 4 modules de travail permettent de recréer l'activité type d'un magasin :

Le module « clients » pilote l'activité du module « préparation ». Au fur et à mesure de l'activité, le module « fournisseur » réapprovisionne le magasin via le module « réception ».

Le plateau technique est constitué de :

- Un entrepôt avec quai de chargement / déchargement, remorques, racks, circuit chariot.
- Une zone d'évolution libre (disposant de palettes, bacs, rolls...) permettant d'effectuer les opérations de manutentions.
- Un magasin pédagogique de 100m² composé d'environ 600 références et piloté par un logiciel de gestion de stock.
- Une salle informatique équipée des outils bureautiques actuels (tableur, traitement de texte, internet...)
- Une salle de cours attenante au magasin pédagogique, permettant une répartition en sous-groupe. Elle est équipée de 6 postes informatique mis en réseau accessibles en permanence.

DATES DE FORMATION :

Veuillez consulter le centre de formations AFA.

DURÉE :

770 h 00 dont 560 h 00 en centre et 210 h 00 en période d'application en entreprise.

EFFECTIF :

Groupe de 6 à 10 personnes par session de formation.

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT



TITRE PROFESSIONNEL D'AGENT(E) MAGASINIER(E)

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Durant la session, chaque apprenant complète un livret de suivi des compétences lui permettant de piloter individuellement sa formation. Des entretiens réguliers avec l'équipe pédagogique permettent de fixer les axes de progrès.

Des évaluations formatives sont réalisées en cours de formation, les résultats sont portés au dossier professionnel.

Chaque apprenant réalise un dossier de synthèse professionnel produit à l'examen.

Le titre magasinier est sanctionné par une évaluation finale se déroulant dans le cadre d'une activité professionnelle reconstituée. Le jury est composé exclusivement de professionnels du métier.

Chaque activité type donne lieu à un CCP (certificat de capacité professionnelle).

Les deux CCP donnent lieu au Titre professionnel.

Conduite d'engins : Tests théorique (QCM) et pratique de mise en situation réalisés par un testeur certifié SGS (organisme conventionné par la CNAMTS, accrédité par le COFRAC).

SANCTION VISÉE :

Titre homologué de niveau V « Agent magasinier » (ROME : N1103 Magasinage et préparation de commandes)

Certificat SST (Sauveteur Secouriste du travail)

CACES R389® Chariots Élévateurs Cat. 1 - 2 - 3 - 5 (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)

CACES R386® PEMP Cat. 3A – 3B (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)